



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 13 JANVIER 2022

* * *

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets et l'accord international suivants :

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.21.216** fixant les modalités d'octroi aux coopératives de l'autorisation exceptionnelle de traiter avec les tiers.

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2.22.03** modifiant le décret n° 2.10.320 du 16 joumada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Marocaine de l'efficacité énergétique.

**Approuvé sous réserve d'ajouter l'Administration de la Défense Nationale
à la composition du Conseil d'Administration de l'Agence.**

3. **Projet de décret n° 2.21.547** modifiant le décret n° 2.02.423 du 27 rabii I 1424 (29 mai 2003) octroyant une indemnité sur la séance du cours au profit des chargés des cours dans les conservatoires de musique et des arts chorégraphiques relevant du ministère de la Culture.

Approuvé.

Accord international :

- **Accord** relatif aux transports internationaux routiers de voyageurs, de marchandises et de transit entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Tchad, fait à Rabat le 10 décembre 2021.

- **Projet de loi n° 101.21** portant approbation de cet Accord.

**Présentés au Conseil préalablement
à leur soumission au prochain Conseil des Ministres.**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination suivantes :

- Le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Communication – Département de la Jeunesse ;
- L'Inspectrice Générale du Ministère de la Justice ;
- Le Directeur de l'Équipement et de la Gestion du Patrimoine au Ministère de la Justice.